



COULISSEAU DE TÊTE

Les coulisseaux de tête s'utilisent sur des couvertures à joint debout pour des pentes à partir de 5 % (3°). Ils assurent l'étanchéité du relevé au faîtage. Leur mise en oeuvre peut également se faire devant un ressaut, un mur, une cheminée ou une pénétration de toiture.

Les coulisseaux de tête RHEINZINK s'emboîtent en un seul geste. Leur maintien est optimal grâce aux languettes en partie inférieure permettant une fixation rapide sur le joint debout. De ce fait, les opérations de pincement ou de soudure ne sont plus nécessaires. Les nervures au dos du coulisseau de tête suppriment le jeu possible dans le pli du bac.

- Gain de temps
- Facilité d'emboîtement
- Meilleure stabilité
- Finition esthétique
- Disponible en différents aspects de surface

PRODUIT BREVETÉ

Les préconisations et conseils de pose décrits dans nos brochures et sur notre site internet ne dispensent pas la maîtrise d'oeuvre de respecter les normes en vigueur ainsi que les règles de l'art qui relèvent de sa responsabilité. Pour le choix de la qualité de surface, l'environnement du bâtiment doit être pris en compte. Plus d'informations sur www.rheinzink.fr/preconisations